



Comité Régional de la Retraite Sportive Ile de France

Siège social: 65 rue du moulin des prés - 75013 Paris

Présidente: Patricia Évrard

3 rue du Talus du Cours – 94160 Saint Mandé

Tél.01 88 27 09 36 – presidente.corersidf@gmail.com

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MARDI 5 DÉCEMBRE 2023 – CISP Paris Ravel

Présents :

Les membres du Comité directeur

Marie-Noëlle de CAGNY-MEIGNIÉ, Magdalena CLAEIJS, Patricia ÉVRARD, Jean GRELLIER, Michèle GRIVAUX, Marcelle KERMORVANT, Pascal PARIS, Émilio PASCULLI, Marcel PIDANCE, Raymonde STÉPHANT, Sylviane THIAULT

Les Présidents de CODERS, des clubs de l'Île-de-France et des clubs isolés: liste d'émargement en annexe

Les instructrices : Marie-Françoise VEUILLOT

Les instructeurs : René RONJON, Alain SCHUMACKER

Absents excusés : Françoise BOULANGER, Martine DEMONCY, Rosemarie DONNART, Dominique JOLLY, Jacky LAUZE, Claudine GAUTIER, Alain POUTHAS, Daniel PRUNIER, Jeanne RALLIER.

Invités : Yolande GUERIAUD, Présidente de la FFRS, Nadia MIMOUN (CTN), Antoine CASSAR vérificateur aux comptes

L'Assemblée générale ordinaire du CORERS IDF concerne l'année sportive écoulée du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023. Après la vérification du quorum, à savoir 69 présents et 2 pouvoirs, la Présidente Patricia ÉVRARD déclare l'Assemblée générale ordinaire ouverte à 10 heures.

La Présidente remercie les participants et leur souhaite la bienvenue. Madame Yolande GUERIAUD Présidente de la FFRS, les membres du Bureau du Comité directeur du CORERS IDF, les ambassadeurs de FFRS 360 et les référents inscriptions sont présentés.

Suite aux départs annoncés et afin de renouveler en partie le Comité directeur du CORERS IDF, la Présidente lance un appel à candidature pour une année.

Selon l'ordre du jour,

Première résolution : L'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'AGO du 1^{er} décembre 2022 à la majorité absolue. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Correction : Page 2, Rapport moral, lire Sociétale AG2R LA MONDIALE, et non AG2R et sa filiale « les Sociétales ».

Lecture des rapports : Les points principaux

Rapport moral de la Présidente Patricia ÉVRARD

Nombre de licences au 31 août 2023 : 9 300 adhérents (+ 9 %) par rapport à la saison précédente, 8 532 licenciés. Les adhérents témoignent ainsi de leur confiance dans la qualité et la sécurité de la trentaine d'activités proposée par 635 animateurs sportifs dans nos 38 clubs.

Répartition par genre et par âge. Un enjeu à la fois social et de santé publique : perte de 3 % des jeunes retraités de 60-64 ans (soit 279 pers). Il est important de leur offrir un choix varié d'activités à moindre coût tout en continuant à prendre en compte, l'avancée en âge des licenciés, en proposant les activités SMS, Activ'Mémoire et randonnées à intensité modérée.

Les objectifs du CORERS Ile-de-France fixés en 2022 :

- Augmenter les effectifs des licenciés : + 865 nouveaux adhérents.
- Organiser les formations initiales d'animateurs :
Le départ en 2022 de trois instructeurs a limité les capacités de formation. La programmation de nouveaux cycles de formation d'instructeurs est vivement souhaitée.
- Développer la Formation continue d'animateurs :
Le CORERS a organisé une journée de formation continue à Paris le 30 mars 2023.
- Organiser des journées de Formation dirigeants :
Une journée formation « La gestion financière des clubs et la demande de subventions », le 29 mars 2023 pour un coût de 1 156 € et une aide fédérale de 500 €. Deux autres journées prévues en février et avril 2024, ont été supprimées du fait de la perte des aides fédérales de 500 €.
- Recruter de nouveaux animateurs et instructeurs :
Au 31 août 2023 : 182 animateurs en formation. Le CORERS IDF contribue à hauteur de 30 % du montant du stage, soit un montant annuel de 60 280 €. Le CORERS a atteint le maximum de stages que les instructeurs peuvent encadrer. Les importants besoins en formation dépassent l'offre. Il est impératif de relancer la formation des instructeurs, abandonnée depuis deux ans.
- Accompagner le développement des CODERS et des Clubs isolés par le partage d'expériences, d'informations et de ressources :
Des réunions Zoom pour les clubs isolés avec des ambassadeurs FFRS 360 ont eu lieu, dans les 91, 75 et 77. Une journée en présentiel à Paris, le 30 août 2023.
- Proposer des rencontres évènementielles inter-clubs pour échanger et remercier les bénévoles.
Le CORERS IDF a rassemblé ses dirigeants et animateurs autour de deux évènements majeurs : un séjour pour fêter les 40 ans de la FFRS, à Granville et au mont Saint-Michel (du 4 au 6 octobre) et une journée conviviale sur le canal Saint-Martin, pour célébrer les 40 ans de notre Comité régional (le 16 juin).
- Organiser des conférences médicales.
- Diffuser le concept « Sport Senior Santé » autour des activités SMS et Activ'Mémoire :
Bilan très positif cette année avec la formation de 5 nouveaux animateurs SMS dans les 91 et 95, ainsi que 5 animateurs Activ'Mémoire dans les 91 et 95.

Prospective en 2024-2025

- Travailler davantage au développement des clubs et des nouvelles activités.
- Organiser des regroupements d'animateurs pour échanger sur la pratique des activités et ainsi trouver de nouvelles idées ou des améliorations.
- Organiser des journées de découverte de nouvelles activités avec la CTN.
- Développer des partenariats avec des mutuelles.
- Recruter et former de nouveaux instructeurs
- Resserrer les liens avec les clubs Isolés.
- Consolider et stabiliser l'existant.

Rapport d'activité de la secrétaire : Raymonde STEPHANT

Lors de cet exercice, le Bureau s'est réuni 4 fois de septembre 2022 à juin 2023 en présentiel et exceptionnellement en visio-conférence (grève) pour établir l'ordre du jour des réunions du Comité directeur auquel il participe.

Les séances du Comité directeur se sont tenues : les 11 octobre 2022, 23 janvier, 6 avril et 26 juin 2023.

Le Comité directeur a participé à l'élaboration du Projet associatif du CORERS IDF 2022-2024, à l'organisation des stages de mise à jour des connaissances des dirigeants, aux réunions dans les CODERS organisées par la FFRS concernant le paramétrage des licences dématérialisées FFRS360.

Le Comité directeur assiste, dans la mesure du possible, aux assemblées générales des CODERS et des clubs isolés franciliens, afin d'apporter son soutien et des réponses aux difficultés exposées...

Il ne manque pas de solliciter la position de la Fédé pour des problématiques exceptionnelles.

Rapports des Commissions

Formation : Marie-Françoise VEUILLOT

Neuf stages effectués par le CORERS IDF, de septembre 2022 à fin juin 2023

- 3 FCB (formation commune de base) de 20 personnes.
- 3 Modules 1 de 16 personnes maxi : 2 de 15 stagiaires et un de 16 stagiaires.
- M2 Marche nordique : septembre 2022 avec 13 stagiaires.
- M2 Randonnée en juin 2023 avec 16 stagiaires.
- Une journée formation continue des dirigeants, le 29 mars 2023. Dernière formation dirigeant subventionnée par FFRS.

Année 2024-2025 : la FIA (Formation initiale des animateurs) regroupera la FCB et le M1.

Communication : Michèle GRIVAUX

La Commission communication se mobilise pour promouvoir et valoriser le CORERS IDF. Constitution d'une équipe projet pour organiser les « 40 ans du CORERS ».

Actualisation en continu du site internet afin de donner de la visibilité sur les activités, informer les adhérents et les bénévoles, renforcer les liens avec les Coders et les clubs franciliens, faire venir de nouveaux adhérents. L'espace dédié « la Gazette » relaie votre évènementiel.

Médicale : Docteur Marcelle KERMORVANT

- Rédaction d'articles publiés dans les revues de la FFRS
 - En hiver des vitamines dans les légumes
 - Le chocolat, un super aliment
 - Les graisses : amies ou ennemies avec le Dr Claude PAUMARD
 - Partir du bon pied pour une bonne rentrée.
- Conférences médicales données dans le CODERS 77 à l'Université inter-âges, le CODERS 95, le CODERS 91 et une dans le cadre du partenariat FFRS/Sociétales AG2R LA MONDIALE.
- Formations médicales lors de stages M1 : les 25 janvier, 29 mars et 29 novembre 2023.
- Organisation d'une conférence en Webinaire le 2 mars 2023 : « **Seniors, Sport, Nutrition et Médicaments** », présentée par le Dr Grégory WALDECK, médecin du sport et responsable de l'antenne médicale de prévention du dopage en Île-de-France en présence du médecin fédéral.

En prévision : une réunion au niveau national sur le label Sport Senior Santé.

Deuxième résolution : Après avoir entendu les rapports présentés (rapport moral, rapport d'activité, rapports des commissions), l'Assemblée générale les approuve. Résolution adoptée à l'unanimité.

Rapport financier : Période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 : Emilio PASCULLI

Le compte de résultat fait ressortir un total de recettes de 85 436 euros contre un total de dépenses 93 565 euros **soit une perte d'exploitation de 8129 euros**, contre une perte de 118,00 l'année précédente.

Les 40 ans du CORERS IDF (octobre 2022) et les 40 ans de la FFRS (juin 2023) ont impacté fortement la trésorerie malgré les subventions 4 600 euros de la part de l'ANS (3 600€) et de la FFRS (1 000€).

Le montant du bilan au 31/08/2023 ressort pour 74 260 euros. Les principaux postes sont :

Actif : disponibilités 61 476 euros

Passif : Fonds associatifs 76 141 euros.

- Rapport des vérificateurs aux comptes : Nicole MILGRAM et Antoine CASSAR

Troisième résolution : L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport financier et le rapport des vérificateurs aux comptes, approuve le compte de résultat et le compte de bilan pour l'exercice 2022/2023. Elle donne quitus à la Présidente et au Trésorier pour leur gestion de l'exercice.

Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'année 2023/2024 :
Nicole MILGRAM et Antoine CASSAR

Présentation du budget prévisionnel de l'exercice du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 : Emilio PASCULLI.

Le budget prévisionnel (hors bénévolat fortement impacté par les diverses réunions concernant la mise en place du nouveau système informatique) pour l'exercice 01/09/2023 au 31/08/2024 a été estimé à **80 500 euros** avec malgré tout un excédent de recettes pour être à l'équilibre.

Il tient compte :

- de la diminution du nombre de stages de formation en IDF (9 enregistrés à ce jour pour 2023/2024, contre 16 réalisés en 2022/2023),
- du nombre de stagiaires hors IDF qui devrait également être revu à la baisse,
- du nombre des formations PSC1 à l'identique de l'exercice écoulé,
- du nombre de licenciés à l'identique de la saison 2022/2023,
- des frais de fonctionnement stabilisés considérant qu'aucun événement spécial n'est à venir.

Les principales recettes sont :

Cotisations : adhérents : 46 000 euros.

Recettes de Formations : 31 000 euros.

Les principales dépenses sont :

Dépenses de Formations : 59 000 euros.

Quatrième résolution : Après avoir pris connaissance de la présentation financière du Trésorier, l'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2023/2024 du CORERS IDF. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : Élection partielle : L'appel à candidature au Comité directeur du CORERS IDF a enregistré une candidature, qui sera soumise ultérieurement à l'approbation du Comité Directeur.

Intervention de Yolande GUÉRIAUD, Présidente de la FFRS

La Présidente remercie le Comité directeur pour la qualité et la tenue de son assemblée. Elle se réjouit de l'augmentation du nombre d'adhérents. Les atouts de notre projet fédéral sont reconnus.

La Présidente revient sur :

- Le manque d'instructeurs, trois en Île-de-France. Elle insiste sur le **partage des instructeurs fédéraux** à la disposition de tous sur le plan national.
- La mise en place du SI. Elle salue la participation et la mobilisation des ambassadeurs et reconnaît les déficiences de la FFRS tout en regrettant les défaillances techniques, le manque de conseils de l'intégrateur qui a sous-estimé l'importance des particularités des clubs. Ce qui a conduit à démarrer les inscriptions au 1^{er} septembre 2023 avec un système non satisfaisant.
- Tout est mis en œuvre pour améliorer son application. La FFRS recrute pour six mois une personne en renfort des administrateurs et négocie avec l'intégrateur pour la prise en charge des erreurs à hauteur de 70 %.
- Le module Formation et Séjours. Finalisation en cours de conception et devrait être disponible courant avril 2024.

La Présidente évoque :

- la prochaine AGE du 13 et 14 décembre 2023 à Amiens et la crise de gouvernance liée à l'ambitieux projet SI.
- la nécessité d'un vote favorable des nouveaux statuts avant le 1^{er} janvier 2024, (décret du 2 mars 2022), sous peine de perdre la reconnaissance d'utilité publique.
Lors de la prochaine AG électorale de la FFRS les clubs feront partie du collège électoral.
Ce mode de scrutin s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2028, pour les élections des CORERS et des CODERS.
- Le vote favorable du budget prévisionnel est impératif pour valider les opérations engagées depuis septembre 2023.
- L'application de l'article 15 des statuts pour la révocation de l'ensemble des membres du Comité directeur si un tiers des votants le réclame. Ce qui entraînerait la nomination d'un administrateur provisoire par le ministère des Sports en attendant le renouvellement du Comité directeur élu selon les nouveaux statuts.

Avec les recommandations du Ministère, la FFRS préconise de formaliser l'établissement de notes de cadrage avec les CORERS pour définir les missions, les périmètres et les contenus des délégations fédérales attribuées à nos structures. Démarche indispensable pour la cohérence du projet fédéral.

L'AGIRC-ARRCO est favorable pour initier un partenariat avec la FFRS.

Questions diverses

Remarque concernant les difficultés pour accéder aux informations du site privé de la FFRS.

Réponse : Ne pas confondre avec FFRS360. Un article prévu dans la prochaine newsletter va en préciser les accès.

Est-il prévu un retour d'expérience en vue d'améliorer FFRS 360 ? La FFRS se donne les moyens pour solutionner les problématiques actuelles et améliorer le système avec l'intégrateur. La Présidente reconnaît et déplore le défaut de communication des informaticiens et le manque d'information des ambassadeurs.

Concernant la formation des instructeurs : Problème de restriction budgétaire. Revoir l'organisation des stages, les déplacements inter-régions sont coûteux et parfois pas pertinents.

La Présidente rappelle la possibilité d'être formé par le CROS IdF ou les CDOS.

Problème lié au manque de bénévoles : les clubs font appel à des salariés ce qui a une incidence sur le coût de l'activité.

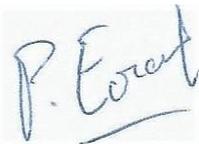
La Présidente rappelle :

- la licence n'a pas augmenté depuis dix ans.
- la possibilité de trouver des aides financières en initiant des partenariats.

La Présidente du CORERS IDF, Patricia ÉVRARD, remercie l'assemblée et souligne l'intérêt des échanges qui ont eu lieu avec la présidente de la FFRS, Yolande GUÉRIAUD.

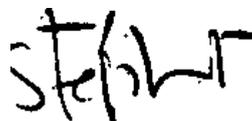
La Présidente CORERS IDF, Patricia ÉVRARD, clôt l'AGO à 12h 30.

La Présidente



Patricia ÉVRARD

La secrétaire



Raymonde STÉPHANT